



Bon pour quatre cent
liores à Blondel.
£400.
a. 1 Janvier. 1787 Elibson

Bon pour quatre
à Blondel.
£400.
a 1 Juin

Bon à Blondel mon Valet
de Chambre pour quatre-cent
Liores
£400. Elibson
a 1 Juin. 1789

Bon pour cinq cent liores
à Blondel mon Valet de
Chambre.
£500. Elibson.
a 4 Decembre. 1789.

Les dépenses ménagères de Gibbon, 1783-1793¹

Frederick P. Lock

Vers le 15 septembre 1783, à la veille de son départ de Londres pour Lausanne, Gibbon commence à tenir un livre de comptes. Il utilise un élégant volume relié en vélin, doté de colonnes pour les livres, les shillings et les pence, et probablement acquis dans l'intention de suivre de plus près ses finances. C'est la nécessité financière qui le pousse à rechercher en Suisse une retraite économique éloignée des délicieux, mais coûteux, luxes de Londres. Le carnet n'est pas un registre rigoureux des revenus perçus et des dépenses engagées alors. En effet, Gibbon y reporte de temps à autre des écritures à partir de notes ou de mémorandums, ou encore de mémoire. Ainsi, le 15 septembre, il inscrit les diverses transactions du mois jusqu'à cette date, comme la vente de biens domestiques superflus. Leur somme totale constitue un solde créditeur de £55 10s 3d². Mais étant donné qu'il dispose à ce moment-là de £76 3s 6d en espèces, on peut en déduire qu'il a débuté le mois avec £20 13s 3d³. La décision de tenir des comptes semble donc avoir été le résultat d'une impulsion nouvelle, sans quoi il n'aurait pas manqué de noter, au début du mois, le montant de ses liquidités. Gibbon mentionne l'ennui de ses derniers jours passés à Londres, demeurant seul dans la maison de Lord Sheffield et sans ses livres⁴. Peut-être que la tenue des comptes représente une façon de faire passer le temps. En tous les cas, après l'avoir initiée, Gibbon maintient cette activité durant une trentaine de mois, jusqu'aux environs de mars 1786. Comme ce livre est l'unique exemplaire de ce type à nous être parvenu (et

peut-être le seul qu'il n'ait jamais tenu), il présente un intérêt particulier. N'ayant jamais été destiné à être consulté par d'autres, il est amateur, non méthodique et quelque peu confus, mais il nous offre l'avantage de pouvoir regarder par-dessus l'épaule de Gibbon qui lutte pour joindre les deux bouts. Car si Lausanne offre un style de vie plus économique que Londres, Gibbon n'a jamais été enclin à l'épargne et, durant ses premières années en Suisse, il reste plutôt à court d'argent⁵.

La tenue des comptes

Le 18 septembre, Gibbon arrive à Boulogne et le 27 à Lausanne. Là, après avoir reporté un résumé de ses frais de voyage, il débute des reports plus complets, divisés en cinq catégories qui se chevauchent en partie⁶. (A) Une liste partielle des sommes retirées auprès de son banquier, Jean-Jacques Soultzer. (B) Une liste des dépenses engagées, principalement personnelles. (C) Une liste des paiements mensuels réguliers à son factotum Blondel pour le ménage. (D) Une nouvelle catégorie, «Dépense extraordinaire de la Maison», créée le 1^{er} janvier 1785 mais abandonnée seulement après une inscription ultérieure datée du 14 janvier. (E) Un relevé apparemment complet du compte établi auprès de son banquier, Jean-Jacques Soultzer. Y sont consignées (E1) les traites (ou ordres de paiement) que Gibbon a déposées – retirées auprès de Goslings, son

Fig. 1. Divers chèques ou «bons» écrits au dos de cartes à jouer, payables à Blondel qui les apportait au banquier de Gibbon pour paiement. De temps en temps, Gibbon recevait un relevé de compte et ces bons étaient retournés pour vérifier les écritures de débit. ACV, cote P Charrière de Sévery, Ci 47.

banquier londonien – et le montant qu’il a perçu pour elles, de même que deux versements de sa rente française et quelques petits montants d’intérêts gagnés. Ce compte comprend également (E2) les traites que Gibbon a effectuées auprès de Soultzer, soit pour payer Deyverdun ou Blondel pour les dépenses du ménage, soit pour régler une facture, mais aussi pour payer ses propres dépenses en espèces (« Pour ma dépense »). Certaines traites énumérées dans E2 figurent également dans B, mais pas toutes. Malgré les doubles comptages, les quelques changements de méthode, les confusions et les ambiguïtés, le schéma général des recettes et des dépenses de Gibbon est assez clair. La principale difficulté réside dans les sommes en espèces retirées dans E2 « Pour ma dépense ». Les dépenses énumérées en B, et qui ne correspondent à aucune traite citée en E2, ont sans doute été payées avec cet argent. Gibbon notifie bien quelques dépenses insignifiantes (aussi négligeables que 2 livres pour un billet de loterie ou qu’un pourboire remis à un domestique), mais leur somme est bien inférieure aux montants retirés. La question de savoir pourquoi il a reporté certaines petites dépenses et pas d’autres est difficile à cerner.

La raison pour laquelle Gibbon a abandonné ses tenues comptables est tout aussi déroutante. Il ne s’agit peut-être pas d’une décision consciente, car les différentes séries se terminent à des dates différentes. Les dernières dépenses enregistrées concernent les versements s’élevant à 400 livres faits à Blondel le 1^{er} juin 1786 pour le ménage et 64 livres dévolues à des dépenses personnelles. Toutefois, Gibbon n’a notifié aucune dépense en espèces au-delà du 8 mars, date à laquelle il a payé 25 livres 12 sous pour le « tabac de Paris ». Les dernières écritures de débit retranscrites à partir de son compte bancaire sont datées du 1^{er} mars. La quatrième et dernière d’entre elles, relative à 130 bouteilles de vin de Neuchâtel, est incomplète : le coût est laissé en blanc. Bien qu’il ait par la suite ajouté (dans une catégorie différente) les montants mensuels versés le premier jour des mois d’avril, mai et juin à Blondel pour le ménage, il n’a jamais poursuivi le relevé détaillé. Peut-être Gibbon perd-il progressivement tout intérêt pour le livre de comptes. Il est toujours à court d’argent. En janvier 1786, il doit demander à Lord Sheffield un emprunt de £500 en son nom auprès de leur banquier⁷. Mais peut-être n’a-t-il jamais pris plaisir à tenir ces comptes et a-t-il préféré s’en remettre à ceux tenus par Blondel. En effet, cela pourrait expliquer la raison pour laquelle il l’a employé aussi longtemps.

MA738 enregistre des dépenses d’environ 29’000 livres (£1812), soit environ 11’480 livres (£718) par année⁸. Dans la plupart des cas, Gibbon précise soit l’objet, soit

le bénéficiaire de chaque paiement. La structure générale de ses dépenses est présentée dans le tableau 1. La catégorie la plus importante est la somme mensuelle, s’élevant généralement à environ 400 livres, versée à Deyverdun (et plus tard à Blondel) par Gibbon pour régler les factures mensuelles du ménage. Ces dépenses se chiffrent à 13’350 livres, soit près de la moitié du total. 5000 autres livres sont consacrées à d’autres dépenses du ménage, comme des réparations, du mobilier et des garnitures. Les salaires des domestiques représentent 1250 livres supplémentaires, mais ces versements sont clairement incomplets. Les frais en vin se montent environ à 1900 livres. Les dépenses du ménage s’élèvent donc au total à quelque 21’500 livres, soit environ 75 %. Les deux catégories principales de dépenses personnelles – les livres (2100 livres) et les vêtements (1850 livres) – représentent environ la moitié des 25 % restants. Le reste est consacré aux voyages, à la vie sociale, aux œuvres de bienfaisance et aux journaux (3 %), ainsi qu’aux sommes mensuelles dues à Caplen (son valet et factotum), aux petits montants versés en sa faveur (3 %) et à des dépenses non identifiées (6 %). Parmi ces dernières, certaines peuvent avoir été engagées pour des biens ou des services destinés au ménage, mais leur total est trop faible (environ 1600 livres) pour avoir une incidence sur le ratio 75:25.

Gibbon lui-même fait une distinction entre les dépenses du ménage et les dépenses personnelles. Un complément informatif (et une extension) à MA738 est un livre de comptes tenu par son nouveau valet Blondel et couvrant la période d’octobre 1784 à août 1791⁹. Il énumère les paiements que Gibbon lui a remboursés, généralement chaque mois, et qui apparaissent pour la première fois dans MA738 le 1^{er} décembre 1784 sous la dénomination « pour mon propre compte ». Ils incluent les mêmes catégories que celles payées auparavant par Caplen (comme la blanchisserie, le coiffeur, les frais postaux), mais aussi un éventail plus large de factures, concernant notamment du linge de corps (en particulier des chaussettes et des chemises) et même des livres et des reliures. En effet, Blondel s’est probablement rapidement chargé du règlement de la plupart des factures de Gibbon, même lorsque ce dernier a lui-même rédigé le chèque (souvent au dos d’une carte de paiement). Gibbon tient deux comptes courants avec Blondel. Pour le compte du ménage (« pour la maison »), il donne régulièrement à Blondel un chèque d’environ 400 livres¹⁰ [fig. 1]. Blondel les encaissait et utilisait l’argent pour payer la cuisinière, les autres domestiques, le boucher, le boulanger, etc. Certains de ses paiements aux domestiques et avances à la cuisinière sont listés dans CS624. Parallèlement, il tient un compte séparé des

dépenses personnelles de Gibbon. Ce dernier les règle mensuellement en espèces. Par exemple, en mars 1786, Gibbon doit (y compris certains sols indéterminés reportés d'un compte précédent) 37 livres et 16 sols. Il a payé 38 livres et les 4 sols ont été reportés au mois suivant. Gibbon effectue ces paiements en espèces à partir des retraits qu'il a effectués à la banque et qu'il indique sous l'intitulé « pour ma dépense ».

Londres *versus* Lausanne

Gibbon vit à Lausanne dans l'abondance. La possibilité d'accéder à ce train de vie constitue peut-être à ses yeux son principal attrait pour ce lieu de résidence. En effet, d'autres villes auraient pu s'avérer moins coûteuses, mais il n'aurait pu profiter nulle part ailleurs, sans payer de loyer, d'une maison et d'un jardin aussi spacieux que ceux possédés par son ami Deyverdun à Lausanne¹¹. Gibbon qualifie lui-même son mode de vie de « cher », un terme éloquent mais vague. Le livre de comptes le quantifie : le ménage absorbe au moins les trois quarts de ses revenus. Ce chiffre aurait plus de sens s'il était comparé à celui de sa maison londonienne, sise au n° 7 de Bentinck Street.

Concernant la décennie durant laquelle Gibbon a vécu à Bentinck Street (1773-1783), aucune source n'est aussi instructive que MA738 pour les années comprises entre 1783 et 1786. Mais le schéma général de ses dépenses peut être reconstitué [tabl. 2]. Ses dépenses annuelles, telles qu'enregistrées sur son compte bancaire (à l'exclusion des intérêts hypothécaires et du douaire de sa belle-mère) s'élevaient à environ £1300. Ses dépenses régulières pour le loyer, les taxes, les réparations, le charbon, les domestiques et la location de chevaux et de voitures peuvent être calculées à partir des nombreuses factures et reçus existants. La façon dont il dépense le reste de son argent relève plus de la supposition, mais cette incertitude n'affecte pas l'équilibre entre les dépenses du ménage et les dépenses personnelles.

Les frais fixes de Gibbon à Bentinck Street peuvent être divisés en quatre catégories. Ses paiements semestriels du loyer sont enregistrés avec exactitude et ils s'élèvent à environ £110. En outre, il paie environ £100 par an pour les impôts, l'eau, les assurances, les petites réparations et le charbon. La plus grande partie de ces dépenses va au charbon, dont les factures se chiffrent en moyenne à £36 par an. Les salaires de ses six domestiques s'élèvent à £100 supplémentaires. Il est également indispensable, selon Gibbon, d'avoir une voiture privée et des chevaux. Le coût de leur location s'élève à la somme considérable de

£200 par an. Ces dépenses atteignent approximativement 510 livres par an. Une cinquième catégorie de dépenses, plus variable et par conséquent plus difficile à estimer, est celle des consommables ménagers. La seule indication disponible est celle fournie par les paiements irréguliers, généralement d'environ £20, que Gibbon verse à son intendant « pour la maison » ou « pour les dépenses de la maison »¹². S'ils sont représentatifs, ils suggèrent que Gibbon doit dépenser annuellement environ £200 de cette façon. Du fait qu'il dîne habituellement au restaurant et ne reçoit que rarement chez lui, cette hypothèse semble crédible. Ainsi, au total, le coût annuel de l'installation de Gibbon s'élève sans doute aux alentours de £710.

En déduisant ce montant des £1300, il reste environ £590 pour les dépenses non domestiques. Certaines factures nous sont parvenues, essentiellement celles concernant les livres et les vêtements. Il est possible d'estimer une dépense annuelle d'au moins £100 livres pour l'une et l'autre de ces catégories. Gibbon passe une partie de ses étés éloigné de Londres, comme dans un cottage qu'il loue à Hampton Court ou dans des logements à Brighton. Le coût de ces hébergements est impossible à évaluer. J'ai toutefois approximativement calculé qu'un été passé à Brighton suppose des dépenses s'élevant au minimum à £75. Il subsiste donc environ £315 pour les autres dépenses. Sa vie sociale à Londres est riche et assurément coûteuse. En 1776, il paye jusqu'à £1 10s pour un repas (« Dinner &c ») dans un club¹³. Comme il dîne et soupe fréquemment à l'extérieur, ces dépenses absorbent une part importante de son budget annuel.

Si l'on considère ces chiffres comme approximativement corrects, les dépenses du ménage de Gibbon, représentant £710 par an, n'absorbent qu'environ la moitié (55 %) de ses revenus. À Lausanne, la proportion est de 75 %. Mais l'écart entre les deux habitations est encore plus important que ces chiffres ne le laissent supposer. À Londres, une part importante des dépenses du « ménage » est consacrée aux chevaux et à la voiture. À Lausanne, cet équipement n'est pas un indicateur essentiel du statut social. Gibbon loue des chevaux et un chauffeur lorsqu'il en a besoin, pour des excursions occasionnelles. Une autre différence est qu'à Londres Gibbon paie ses plaisirs de la vie sociale au prix fort, que ce soit dans les tavernes ou les clubs. À Lausanne, il fait partie d'un réseau social engagé dans un système de réciprocité des loisirs. L'hospitalité qu'il offre revient, pour ainsi dire, à un prix de gros.

Après environ une année passée en Suisse, Gibbon déclare à Lord Sheffield que, bien que Lausanne soit une ville plus chère qu'il ne l'avait prévu et qu'il y vive « dans un style élégant », il espère diminuer ses dépenses à « un niveau

proche de [ses] revenus ordinaires»¹⁴. Réduire la moyenne des dépenses annuelles de £1300 par an (à Londres) à 718 livres (à Lausanne) – soit près de la moitié (£582 ou 45 %) – semble indubitablement être une entreprise considérable. Comme il l’a reconnu lui-même, le « principal avantage » de Lausanne provient des choses dont il n’a plus besoin, comme une voiture privée et une retraite d’été. En effet, son « style de vie » a été « élargi » : d’« un obscur célibataire » à Londres, il est devenu « le maître d’une maison considérable » à Lausanne¹⁵.

La moyenne d’environ £718 par an enregistrée dans MA738 établit une référence avec laquelle le ménage londonien de Gibbon peut être comparé. Ses dépenses effectives à Lausanne varient évidemment d’une année à l’autre. Cette variation peut être suivie en examinant les sommes qu’il a transférées en Suisse depuis son compte bancaire londonien [tabl. 3]¹⁶. Comme Gibbon l’observe lui-même, il a fait au cours de sa première année d’importants frais qui ne seront plus renouvelés par la suite¹⁷. Le tableau 3 en témoigne. Les chiffres pour les années 1785 et 1786 correspondent probablement au plus près à ses dépenses usuelles. Ils doivent néanmoins être ajustés en incluant le petit revenu tiré de l’investissement qu’il a réalisé dans les fonds français en 1784 et qui généra environ 1500 livres par an. Ainsi, son revenu réel à Lausanne est d’environ 10’300 livres et ses dépenses courantes sont sans doute à peu près identiques. Il vit maintenant « presque » selon ses moyens, en partie grâce au fait qu’il a finalement perçu, en 1785, le montant de la vente de sa propriété de Lenborough. Il n’a désormais plus à payer les hypothèques dont la somme était supérieure à celle qu’il recevait en loyer. Or même ainsi, en mars 1786, il doit emprunter £500 livres et il a encore des dettes anglaises à régler. En conséquence, il fait des efforts pour vivre de façon plus économique durant un an environ. Les £550 qu’il a puisées en Angleterre en 1786 ont toutes été retirées entre janvier et juillet, et il n’a fait aucun autre transfert avant 1789. D’août 1787 à août 1788, il retourne en Angleterre et ramène probablement de l’argent avec lui, suffisamment pour tenir jusqu’à sa prochaine traite, le 3 février 1789. Mais l’année allant de juillet 1786 à juillet 1787 est de loin la plus longue période durant laquelle, tout en vivant à Lausanne, il n’a pas eu recours à l’Angleterre. Comment s’est-il débrouillé ?

Pour résoudre ses problèmes financiers, Gibbon espère toujours qu’une augmentation de ses revenus lui éviterait de devoir réduire ses dépenses, et cette attente n’a pas été déraisonnable¹⁸. Mais en 1786, la seule source de revenus relevant de son propre ressort est l’achèvement des volumes 4 à 6 de son *Decline and Fall* et pour

laquelle il prévoit d’encaisser £4000. Au début, bien sûr, le déménagement à Lausanne retarde ce but. Mais au printemps 1786, il espère avoir terminé à temps pour apporter le manuscrit à Londres l’année suivante en vue d’une publication en 1788. L’impression prendrait plusieurs mois, et, pour publier à la période la plus favorable de l’année (durant la session de printemps du Parlement), il lui faut soumettre le manuscrit à l’été 1787. Pour atteindre cet objectif, il réduit considérablement sa vie sociale¹⁹. Cela a sans doute entraîné une certaine diminution de ses dépenses. De plus, Gibbon bénéficie de sa rente française et peut-être d’une réserve de liquidités à Lausanne qu’il est prêt à épuiser de sorte à arriver en Angleterre sans dettes. L’essentiel des 500 livres empruntées ont été utilisées pour effacer ses dettes. Toutefois, celles-ci ont été réglées non pas dès le prêt négocié, mais sur plusieurs mois : le 13 octobre 1786, le 26 février 1787 et le 30 juin 1787. Ces dates suggèrent que, peu avant son départ, Gibbon n’est pas tout à fait certain de pouvoir se passer d’un transfert d’argent alors qu’il est encore à Lausanne. Cela implique qu’il a soigneusement calculé comment il pourrait vivre à Lausanne sans dépasser une certaine limite.

En août 1788, Gibbon rentre à Lausanne enrichi de £4000. Comme il a par ailleurs décidé de vendre Buriton – le restant de son domaine foncier –, ses problèmes d’argent sont presque terminés. En 1789, après la mort de Deyverdun, il peut se permettre de payer £1000 à Montagny pour s’assurer la rente viagère de la Grotte et pour entreprendre des travaux d’amélioration importants. D’où la somme extraordinaire de £1700 transférée cette année-là [tabl. 3]. Au cours des trois dernières années de sa vie, il retire chaque année £1000 en moyenne, soit 16’000 livres, sans compter sa rente française d’environ 1500 livres par an. Cela représente une augmentation non négligeable en regard de ses trois premières années passées à Lausanne. Le maintien d’un grand train de vie à Lausanne n’est plus une contrainte pour ses finances. En effet, après la mort de sa tante Hester en 1790, il peut non seulement affirmer sans mentir qu’il est riche, « selon le niveau de la Suisse » (ce qui est le cas dès son arrivée à Lausanne en 1783), mais il peut également dire qu’il est « effectivement riche, car [ses] revenus sont supérieurs à [ses] dépenses et [ses] dépenses sont égales à [ses] désirs »²⁰.

Les dernières années lausannoises

Les dépenses de Gibbon durant ces dernières années d’abondance à Lausanne, d’août 1788 à avril 1793, peuvent être examinées de façon très détaillée grâce

à la conservation de trois imposants livres de comptes infolio²¹. Il est possible de compléter leurs résumés des dépenses du ménage par plusieurs centaines de factures et de reçus individuels²². Les PG1-3, plus grands et plus impressionnants que MA738, ont été conservés non pas par Gibbon lui-même mais par ses deux valets et factotums successifs, Blondel et Dussaut. Il s'agit de documents de second ordre, car ils ne concernent pas des comptes courants avec des transactions saisies au fur et à mesure, mais des résumés mensuels de documents plus détaillés aujourd'hui perdus. PG1 a été conservé par Blondel. La couverture porte l'intitulé « Livre de Compte commencé du 1^{er} 9^{bre} 1784 », date à laquelle il a pris en charge la gestion du ménage. Sur le recto de la dernière feuille, il a enregistré une série de paiements effectués par Gibbon entre le 9 novembre 1784 et le 2 avril 1785. Mais il n'a plus utilisé ce livre jusqu'en septembre 1788, date à laquelle il a commencé un récapitulatif mensuel des encaissements et des paiements qui s'étend jusqu'en août 1791, mois correspondant à la fin de son service auprès de Gibbon. Il est impossible de savoir pourquoi ce récapitulatif n'a pas été inscrit à partir de novembre 1784, mais les entrées datées de 1784 et 1785, qui coïncident avec une série faite par Gibbon lui-même dans MA738, permettent de confirmer que le même système a été utilisé durant tout son séjour à Lausanne. Chaque mois, il verse une somme ronde (ordinairement 400 livres environ), en premier lieu à Deyverdun, puis à Blondel, et enfin à Dussaut ; le mois suivant, il verse une somme plus importante ou moindre en fonction des dépenses effectives du mois précédent.

Bien que le volume de Blondel soit demeuré vide sur plus de la moitié de ses pages, Louis Dussaut le remplace en septembre 1791 pour commencer un nouveau livre (PG2). Sans raison apparente, ce livre a été à son tour abandonné en mars 1792 et son contenu copié dans PG3. Dussaut conserve ce dernier volume jusqu'à ce que Gibbon quitte définitivement Lausanne le 10 mai 1793²³. Blondel et Dussaut ont tous deux utilisé la même méthode. Ils équilibrent les rentrées (les sommes mensuelles que Gibbon leur remet) avec les dépenses et notent les encaisses à la fin de chaque mois. Les frais ne sont pas enregistrés en détail mais essentiellement sous l'une des quelque douze rubriques récurrentes (boucherie, boulangerie, etc.), auxquelles s'ajoutent d'autres achats et paiements occasionnels pour atteindre le total mensuel [fig. 2]. Les montants dépensés dans les différentes catégories varient d'un mois à l'autre, fréquemment de manière considérable. Mais en les extrayant et en calculant la moyenne, le schéma général des dépenses du ménage de Gibbon émerge [tabl. 4].

PG1 et PG3 couvrent à eux deux un peu plus de 57 mois (d'octobre 1788 à début mai 1793). Au cours de cette période, Gibbon fait des paiements pour environ 31'000 livres, soit approximativement 540 livres par mois. Cela est sensiblement plus qu'entre 1783 et 1786, mais la dernière série comprend un éventail de dépenses plus large. Un changement de méthode peut être observé. Gibbon copie les rubriques des dépenses d'un mois du ménage dans MA738 : boulanger, boucher, confiseur, « épiciier etc. » ; charbon et bois pour la cuisine ; cuisinière. Cela concerne novembre 1784, le premier mois sous la direction de Blondel. Par la suite, il se contente d'entrer uniquement le total mensuel. La plupart de ces rubriques réapparaissent dans les livres couvrant la période comprise entre 1788 et 1793, au même titre que d'autres. Mais l'« épiciier etc. » n'y figure pas. La facture de l'épicier de novembre 1784 nous est parvenue, probablement parce que Deyverdun (à qui elle est adressée par le fournisseur répondant au nom de Gilliard) l'a donnée à Gibbon comme spécimen (ce qui suggère qu'elle peut être considérée comme représentative). Il s'agit de la notification la plus détaillée des courses quotidiennes essentielles et elle donne un aperçu suggestif du fonctionnement du ménage. Treize jours du mois ont fait l'objet d'un achat : généralement plus d'un article à chaque occasion, mais parfois un seul, comme un pot d'huile le 22 novembre pour 18 sols. Même les denrées de base non périssables, comme le thé et les épices, sont achetées régulièrement et en petites quantités : par exemple, une demi-livre de thé le 1^{er}, le 8, le 16 et le 24, et un quart de livre de thé vert le 3 du mois²⁴.

Tous les fournisseurs n'ont pas soumis de relevé mensuel, certains d'entre eux s'attendant sans doute à être payés en liquide à la livraison des marchandises ou peut-être chaque semaine. Suivant vraisemblablement la pratique habituelle, la cuisinière enregistre ces nombreux achats – minimes pour la plupart – qu'elle paie en liquide à la livraison et pour lesquels elle soumet son compte à Blondel à la fin de chaque mois²⁵. Le compte de Massa du 27 décembre 1789 est un rare exemple de ces petites factures dont peu d'exemplaires nous sont parvenus. Pour les payer, Blondel avance de l'argent à la cuisinière, généralement une centaine de livres une fois par mois²⁶. Blondel additionne ce registre quotidien en totaux mensuels pour chaque article, qui deviennent à leur tour les entrées du « compte de ménage » dans ses livres. Un exemple de cette étape intermédiaire subsiste : elle couvre la période allant de janvier 1785 à juin 1787 et de février à avril 1789²⁷. Ces trois derniers mois coïncident avec l'enregistrement figurant dans PG1. Dans un cas exactement, et pratiquement dans les deux autres, les achats mensuels, lorsqu'ils



Fig. 2. Un extrait du livre des comptes de Blondel en 1791 dans lequel il a entré les montants payés aux fournisseurs réguliers (comme le boucher) et d'autres paiements occasionnels. ACV, cote P Gibbon 1-3.

sont totalisés, correspondent aux chiffres du « Compte de ménage ». Tous les articles fournis par Gilliard se retrouvent dans la liste des « denrées » de Blondel. Si Gilliard avait continué à soumettre une facture mensuelle, ou si Gibbon avait changé ses habitudes auprès d'un autre épicier, Blondel l'aurait sûrement inclus en tant que rubrique dans ses résumés mensuels, au même titre que celles du boucher, du boulanger et du confiseur. Parmi les articles achetés par Gilliard en novembre 1784, le sucre, le café et les bougies ont été achetés en vrac auprès de fournisseurs anonymes pour la période couvrant les années 1788-93. D'autres, comme les épices, ont peut-être été achetés directement par la cuisinière. Il n'existe aucun indice indiquant à partir de quand ou pourquoi ce changement s'est opéré dans les habitudes d'achats. Cependant, la liste de Blondel confirme – même si ce n'est pas de façon aussi minutieuse que la facture de Gilliard – que le ménage achète habituellement ses provisions en petites quantités. Les mêmes denrées de base non périssables reviennent chaque mois et sont vraisemblablement achetées plus fréquemment : thé, café et sucre ; vin de cuisine ; sel ; huile et bougies.

Viande, pain et vin

Le commerce de la viande à Lausanne est contrôlé par le conseil municipal, qui limite le nombre de bouchers (généralement entre six et huit) autorisés à faire le commerce des trois principaux articles (bœuf, mouton et veau) et qui fixe les prix maxima qu'ils peuvent facturer. Gibbon change de boucher au moins trois fois durant sa résidence. De novembre 1784 à mai 1787, il se fournit chez la veuve Wanner ; en juin et juillet 1787, il change pour Samuel Verchaux, mais il revient à la veuve Wanner au plus tard en novembre 1788. Puis, à la mi-janvier 1791, il modifie ses habitudes auprès de Jean-David Jacob, arrivé depuis peu en ville²⁸, et il lui reste fidèle jusqu'à son départ de Lausanne en 1793. Jacob est-il arrivé avec une recommandation particulière, ou Wanner est-elle si peu satisfaisante que Gibbon est désireux de trouver un remplaçant ? Ces changements suggèrent au moins que Gibbon ou sa gouvernante sont des consommateurs exigeants dont les habitudes ne peuvent être considérées comme acquises. Les factures sont soumises à la fin de chaque mois et sont réglées en un jour ou deux. La viande est habituellement livrée deux ou trois fois par semaine. La plupart des livraisons comptent deux types de viande et parfois les trois. En outre, l'essentiel des factures comprennent une petite somme dévolue à des produits dérivés comme de la

graisse, la tête de veau ou le ris de veau. Généralement, le poids indiqué l'est uniquement dans sa totalité, sans distinction entre les différentes sortes de viande. La facture la plus détaillée est celle de Verchaux pour juillet 1787, et une semaine servira d'exemple :

Lundi 23 : mouton, 5 livres.

Mardi 24 : mouton, 6 $\frac{3}{4}$ livres ; bœuf, 8 $\frac{3}{4}$ livres.

Mercredi 25 : veau, 15 $\frac{1}{2}$ livres ; bœuf, 10 $\frac{3}{4}$ livres ; mouton, 10 livres.

Samedi 28 : bœuf, 4 livres ; mouton, 4 livres.

Juillet 1787 est un mois exceptionnel. La consommation totale est de 324 $\frac{3}{4}$ livres (presque le double de la moyenne qui s'élève à 187 livres) et le coût (83 livres 12 sols) l'un des plus élevés enregistré. Cette facture exceptionnelle reflète probablement un mois de fréquents divertissements avant son départ pour l'Angleterre avec le manuscrit des derniers volumes de son *Decline and Fall*.

Les factures du boucher ne donnent cependant pas une image exhaustive, car de nombreux autres types de produits animaliers ont été achetés. Les plus fréquents sont les « poissons » et les « volailles et gibiers » qui apparaissent presque chaque mois et qui représentent généralement les catégories les plus coûteuses. Pendant les trois mois où CS411 coïncide avec PG1 (de février à avril 1789), les factures du boucher s'élèvent à 197 livres ; le compte de la cuisinière enregistre 90 livres pour le poisson et 84 pour les volailles et le gibier. Si l'on ajoute les autres produits carnés qui apparaissent moins fréquemment (comme le jambon et le lard), le montant se rapproche de celui de la facture courante du boucher. L'équilibre entre le poisson et la viande dans les habitudes alimentaires de Gibbon, ou du moins sur sa table, représenterait un point d'intérêt, tout comme le fait de savoir si le poisson est une denrée plus chère. Toutefois, le poids du poisson ou du gibier n'est jamais précisé, et aucune facture originale des fournisseurs ne nous est parvenue. Des données indirectes provenant d'un riche ménage genevois des années 1750 suggèrent que le poisson coûte environ six fois le poids du pain et trois fois le poids de viande de boucherie²⁹. En février 1787, Gibbon donne un grand festin qui a été comptabilisé séparément et durant lequel une plus grande variété de viandes a été servie que ce qui apparaît dans les comptes réguliers. C'est le seul cas, par exemple, de « grives » et de « marcassins ». Pourtant, ces derniers ne sont pas chers : les grives coûtent 1 livre 7 sols, le sanglier 3 livres. Même si les quantités sont faibles, il ne s'agit pas de mets coûteux. Ils ont peut-être été appréciés pour leur rareté plutôt que pour leur prix.

Si Gibbon a assurément fait une consommation quotidienne de viande, le pain, au contraire, a sans doute

largement constitué l'aliment de base des domestiques. Durant la plus grande partie de sa résidence à Lausanne, son principal fournisseur est Jean Kraidler. En septembre 1788 cependant, il change de boulanger, Jonin, pour ne revenir à Kraidler qu'en janvier 1790. Entre octobre 1788 et juin 1791, la facture mensuelle moyenne est d'environ 30 livres. (Les factures du boucher sur la même période sont d'environ 50 livres en moyenne.) La majeure partie du pain fourni (généralement 250 à 300 livres par mois) est du « pain d'évêché », terme local désignant la qualité du pain distribué par la Bourse française, une organisation caritative installée dans l'ancien évêché. Il est de seconde qualité, plus grossier que le « pain blanc » mais supérieur au pain bis, et il a certainement été consommé par les domestiques³⁰. En janvier 1789, en période de pénurie, les autorités interdisent temporairement la vente de toutes sortes de pains composés de plus de farine que le « pain d'évêché »³¹. Deux de ces pains supérieurs, le « petit pain du déjeuner » et les « navettes de déjeuner », apparaissent presque chaque mois dans le compte de la cuisinière (CS411). Ils coûtent habituellement 7 ou 8 livres, soit environ un quart de la facture du boulanger. Ils ont probablement été fournis par un autre boulanger, peut-être quotidiennement pour plus de fraîcheur. La distinction entre le pain affecté aux domestiques et celui destiné aux maîtres (et à leurs invités) est confirmée par deux notifications dans lesquelles le pain est explicitement identifié comme étant celui pour les domestiques³². À l'inverse, dans le compte de la cuisinière, le fromage est décrit à deux reprises comme étant « pour les maîtres »³³. La raison de cette distinction, qui s'est sans doute appliquée à d'autres nombreux articles, n'est précisée qu'à ces deux occasions et ne réapparaît plus.

En juillet 1791, la facture du boulanger grimpe à un total sans précédent de 54 livres 8 sols et 6 deniers, pour redescendre en août à un montant encore plus exceptionnel de 7 livres 16 sols et 3 deniers. Les factures se maintiennent à des sommes tout aussi faibles jusqu'en février 1792, après quoi le boulanger disparaît des comptes mensuels en tant que rubrique isolée (PG1, PG3). La facture à la somme jamais égalée s'explique aisément : Lord Sheffield et sa famille sont en visite³⁴.

Sheffield est probablement lui aussi responsable de la chute des coûts qui s'ensuit en persuadant Gibbon de faire cuire son propre pain. En effet, pour la première fois en septembre, les achats de blé (froment) commencent à apparaître dans les comptes mensuels et ils se poursuivent pour le restant du temps où Gibbon demeure à Lausanne. De surcroît, la consommation de farine du ménage augmente fortement. Sheffield est un agronome passionné, avec un intérêt particulier pour les céréales et le pain. Un

peu plus tôt, en 1791, il publie un pamphlet sur le commerce du maïs³⁵. En 1795, durant une période de grande pénurie, il distribue des céréales à prix réduit à ses locataires et fait cuire son propre pain de ménage avec un tiers de farine de pomme de terre³⁶. C'est pourquoi nous pouvons facilement l'imaginer en homme éminemment pratique, s'intéressant directement à la gestion du ménage de Gibbon et le persuadant de faire cuire son pain, peut-être selon une recette qu'il apprécie lui-même. Celle-ci a peut-être contenu un mélange d'avoine, ingrédient qui apparaît pour la première fois dans PG3 en septembre 1791.

À cette époque, cuire son propre pain implique d'acheter le grain, de le faire moudre, de le pétrir à la maison et de l'envoyer au four public pour le cuire. Plusieurs références dans les comptes indiquent le paiement de la « cuisson du pain »³⁷. Mais les sommes sont tellement insignifiantes qu'il est probable que d'autres occurrences ont été intégrées dans le compte de la cuisinière. La quantité de céréales achetées semble à peu près correspondre à la quantité de pain qui aurait été nécessaire³⁸. À Genève, on considère que le pain cuit avec sa propre farine est à la fois moins cher et de meilleure qualité que le pain acheté chez les boulangers³⁹. Sheffield est probablement de cet avis. En tous les cas, Gibbon préfère la nouvelle méthode car il l'a poursuivie jusqu'à la fin de son séjour à Lausanne. Mais elle ne s'est pas avérée plus économique : elle coûte en moyenne 28 livres par mois, soit un peu moins que les factures habituelles du boulanger datées des années 1788 à 1791.

Si Gibbon change de boucher et de boulanger, il reste en revanche fidèle à son confiseur, Sterky⁴⁰. Sa facture mensuelle s'élève en moyenne à 17 livres⁴¹. Sterky fournit une large gamme de produits principalement sucrés : le sucre en lui-même, des articles qui nous sont encore familiers (pain au fenouil, pralinés, macarons, pèlerines) ou que l'on peut imaginer sans trop de difficulté (« bâton glacé », « cassetent »), ainsi que d'autres confiseries qui nécessitent des recherches pour être identifiées (« tronchin »⁴²). En outre, il fournit des fruits (peut-être en conserve plutôt que frais), des truffes, des épices et des bougies. Sterky ne fait pas commerce de la glace. Pour les produits apparentés (comme le « fromage glacé » et « un moule de glace aux abricots »), l'orangeade et la limonade, Gibbon se tourne vers Jean-François Clavel⁴³. En août 1791 par exemple, chaque jour (à trois exceptions près), Clavel fournit entre 6 et 12 livres de glace. Gibbon ne lui achète pas des denrées aussi régulièrement qu'à Sterky, bien que Clavel ait pu avoir fourni certains des articles qui apparaissent dans les comptes de manière anonyme (comme les « fromages de glace » en janvier 1793). On trouve quelques produits sucrés dans la liste établie par Blondel des articles constituant le compte de la

cuisinière (CS411), le plus souvent du sucre et la mention « Dessairt », et parfois de la confiture. Mais à part cela, il y a peu de chevauchements avec les factures de Sterky. Les grandes quantités de sucre et de beurre consommées suggèrent par ailleurs que la cuisinière confectionne beaucoup de pâtisseries maison.

Gibbon a toujours aimé le vin. À Lausanne, il prend une plus grande importance pour lui, car il se pique de servir un vin de qualité supérieure à ses invités. Le vin figure fréquemment dans les registres de comptes mais de façon aléatoire, de sorte que ni la quantité consommée par lui-même et ses invités ni les montants engagés ne peuvent être estimés avec précision. Malgré cela, les comptes peuvent avoir beaucoup d'intérêt. Deyverdun est un connaisseur des vins et il apprécie les crus locaux. De 1784 à 1788, il obtient chaque année un permis pour faire entrer à Lausanne, pour son propre usage, deux ou trois *chars* de vin provenant de vignobles vaudois⁴⁴. Non qu'ils boivent exclusivement du vin local. Gibbon lui-même enregistre les paiements de livraisons de vin de Neuchâtel et de Bordeaux, de même que de « vin du pays », tous fournis par des négociants locaux (MA738). À une autre occasion (la seule transaction où une quantité est spécifiée), il achète six bouteilles de Marasquin à « M. de Morens ». Le Marasquin est un vin doux élaboré et commercialisé pour la première fois en 1759. La mention du nom suggère que « Morens » n'est pas un négociant. Il est possible que Gibbon ait acheté ces six bouteilles comme échantillon à un gentilhomme de la région qui en avait acquis un stock.

Pour les années 1788-1793, les documents sont encore plus fragmentaires. Les comptes P Gibbon 1-3 enregistrent l'achat de bouteilles et de bouchons, ainsi que les coûts du transport et des autorisations. Mais à l'exception de petites quantités de « vin nouveau » et d'une dizaine de bouteilles de « sanpierre » (probablement Saint-Pierre), ils ne mentionnent pas le coût réel du vin, en général payé directement par Gibbon avec un chèque tiré de son compte bancaire. Les traites ou les factures décrivant le vin livré qui nous sont parvenues sont peu nombreuses. Gibbon achète du vin en Italie, en Espagne, au Portugal, à Chypre et en France. D'autres provenances sont peut-être dissimulées sous le terme général de « vin étranger ». La méthode la plus sûre serait de supposer que Gibbon dépense au moins autant pour le vin qu'il l'a fait dans les années 1783-1786. Mais les 63 livres mensuelles enregistrées dans MA738 sont certainement en deçà de la réalité du fait que la première entrée pour le vin date du 1^{er} janvier 1785. Si nous prenons les quinze mois allant de janvier 1785 à mars 1786, la moyenne des dépenses en vin s'élève à environ 113 livres par mois et elle peut servir de

somme minimale pour les années 1788-1793. Il est fort probable que Gibbon dépense plus après 1788, mais il n'y a pas de base sur laquelle s'appuyer pour estimer combien en plus.

Entre 1788 et 1793, Gibbon dépense donc probablement en moyenne 177 livres pour le compte de la cuisinière, 45 livres pour celui du boucher, 28 livres pour celui du boulanger (ou pour les matières premières du pain), 18 livres pour celui du confiseur et 32 livres pour des achats irréguliers de nourriture (comme le café et le sucre en vrac, ou un porc). Pour le vin, il dépense probablement au-delà des 113 livres par mois estimées ici. Au total, ses frais en nourriture et en boissons s'élèvent sans doute à quelque 413 livres par mois.

Dépenses non alimentaires

Pour compléter le budget du ménage, il faut ajouter diverses dépenses non alimentaires. Le poste le plus important est le salaire des domestiques. Gibbon emploie six domestiques. Ils sont payés annuellement et leur salaire se chiffre à environ 1000 livres par an⁴⁵. C'est l'un des rares points sur lequel une comparaison directe entre Londres et Lausanne est possible : les salaires sont notablement inférieurs à Lausanne. En outre, à Lausanne, Gibbon fournit du vin à ses domestiques. Pendant environ la moitié de la période (29 mois ininterrompus), ce point apparaît comme une charge mensuelle régulière s'élevant à 22 livres par mois en moyenne. Plusieurs factures mensuelles subsistent et indiquent que le vin était livré quotidiennement. La ration habituelle est de 3 pots ou 3,48 litres⁴⁶ ; répartie entre six domestiques, cela représente 580 ml par jour.

La Grotte doit également être chauffée et éclairée. Pour l'éclairage, Gibbon achète deux types de luminaires. Les *bougies*, fabriquées à partir de cire, coûtent environ 2 livres par livre. Les *chandelles*, fabriquées à partir de graisse animale, ne coûtent que 10 sols par livre ; leur prix, quatre fois moins élevé, est dû à leur forte odeur. Entre 1788 et 1793, une provision de bougies est achetée pratiquement chaque mois ; les chandelles, sans doute principalement utilisées par les domestiques, sont achetées par caisses environ une fois par an. La consommation extravagante de bougies était probablement une nouveauté de Gibbon. La facture de l'épicier de novembre 1784 reflète probablement les habitudes de Deyverdun : 38 livres de chandelles sont commandées mais aucune bougie (P Gibbon 374). En janvier 1785, Gibbon qualifie l'achat de 12 livres de bougies comme une « dépense extraordinaire de la Maison » ; il s'agit peut-être là d'un essai (MA738). En avril, il en achète une

quantité bien plus importante à son ami Sévery (MA738) et, par la suite, les bougies sont vraisemblablement devenues la norme à la Grotte. Gibbon est à l'évidence plus pointilleux que Deyverdun en matière d'odeur. Le coût du combustible pour le chauffage et la cuisine (principalement le bois) est plus difficile à estimer. De petites quantités, de même que le coût de la coupe et du transport, apparaissent dans les comptes mensuels de Blondel et de Dussaut, mais généralement sans frais pour le bois proprement dit. Les factures plus importantes, comme celles concernant le vin, sont acquittées par Gibbon lui-même; une seule, se chiffrant à 298 livres et 10 sols, a survécu. Ce montant est approuvé de la main même de Gibbon selon sa formule habituelle (« Bon pour le montant sur sa quittance générale »); Guyaz l'a ensuite apporté à Blondel & Dapples pour toucher l'argent et il certifie la transaction en y apposant sa signature⁴⁷. C'est la raison pour laquelle il nous a fallu estimer à nouveau les dépenses probables de Gibbon en combustibles. En effet, le chiffre de 50 livres par mois n'est guère qu'une supposition⁴⁸.

La blanchisserie apparaît comme une charge mensuelle distincte durant 22 mois. Elle s'élève en moyenne à 16 livres par mois, ce qui semble être la norme. Le jardin de la Grotte est à l'origine sous la responsabilité de Deyverdun⁴⁹. La première apparition d'un « compte du jardin » dans les comptes de Gibbon a lieu en mars 1790, l'année suivant la mort de Deyverdun. Par la suite, il apparaît six ou sept fois par an. Le montant total dépensé est d'environ 20 livres par mois. Enfin, les comptes enregistrent une série d'achats occasionnels d'articles non alimentaires. Ces achats s'élèvent en moyenne à environ 30 livres par mois. Au total, les dépenses du ménage de Gibbon, de 1788 à 1793, s'élèvent à environ 37'500 livres [tabl. 5].

Au cours de sa première année à Lausanne, Gibbon consacre une bonne partie de ses dépenses à la rénovation de la Grotte. Après la mort de Deyverdun en 1789, une fois son bail assuré, Gibbon entreprend à nouveau d'importantes rénovations et améliorations. Une série de factures concernant ces travaux, entrepris pour la plupart par des fournisseurs que Gibbon a précédemment employés, nous est parvenue. Les factures s'élèvent à environ 6000 livres⁵⁰. Si on les considère comme une dépense du ménage, le total s'élève à 43'500 livres⁵¹. Après la vente de Buriton et l'héritage de sa tante Hester, Gibbon est appréciablement plus riche et il commence à laisser de l'argent en Angleterre pour y être investi. Les sommes transférées à Lausanne entre 1789 et 1793 et additionnées de sa rente française s'élèvent à environ 65'000 livres. Les dépenses de son ménage absorbent ainsi environ 66 % de ses revenus disponibles. C'est moins que les 75 % calculés pour

les années comprises entre 1783 et 1786 [tabl. 1]. Pour une part, cela reflète que la situation de Gibbon est plus confortable. Maintenir le train de vie du ménage et le niveau d'hospitalité qu'il désire ne représente plus une contrainte pour ses ressources. Cela peut également suggérer que, lorsqu'il arrive à Lausanne, il a pour intention de dépenser en premier lieu et qu'il est prêt à laisser ses revenus le rattraper plus tard, comme il peut raisonnablement penser que cela sera le cas. Lorsque, finalement, à la mort de sa tante, il a suffisamment d'argent à sa disposition, il n'augmente pas ses dépenses, celles-ci étant déjà « à la hauteur de [ses] souhaits »⁵².

Selon les mots de Gibbon, nous sommes « toujours curieux de *connaître* les hommes qui ont laissé derrière eux une image de leur esprit »⁵³. Cette enquête sur les comptes du ménage de Gibbon, aussi provisoire et incomplète soit-elle, permet de mieux connaître Gibbon dans une certaine mesure, au moins dans sa cuisine et dans sa salle à manger, sinon dans sa bibliothèque et dans son esprit. Gibbon apprécie le confort matériel, ce qu'il appelle « ces luxes décents dont la valeur est d'autant plus appréciée lorsqu'on en profite longtemps »⁵⁴. L'étude des comptes de son ménage nous rapproche, sinon de l'historien, du moins de l'être humain qui aime sa nourriture et son vin et qui déteste l'odeur des bougies de suif.

Traduit de l'anglais par Caroline Anderes.

Tableau 1. Schéma des dépenses de Gibbon à Lausanne 1783-1786.

Basé sur MA738.

	livres	annuel	mensuel	£ annuel	%
Dépenses régulières du ménage	13'350	5340	445	334	47
Autres dépenses du ménage	5000	2000	167	125	17
Vin	1900	760	63	48	7
Domestiques	1250	500	42	31	4
Sous-total, ménage	21'500	8600	717	538	8600
Livres	2100	840	70	53	7
Vêtements	1850	740	62	46	6
Voyages, vie sociale, œuvres de bienfaisance, journaux	750	300	25	19	3
Dépenses personnelles payées par fondé de pouvoir	900	360	30	23	3
Sous-total, personnel	5600	2240	187	140	20
Dépenses non identifiées	1600	640	53	40	6
Total	28'700	11'480	957	718	100

Tableau 2. Estimation des dépenses annuelles de Gibbon à Londres, 1773-1783.

Basé sur diverses sources, principalement des factures issues des archives du Magdalen College à Oxford.

	£	£	%
Loyer	110		
Taxes, réparations, chauffage, etc.	100		
Domestiques	100		
Location de chevaux et de voitures	200		
Payé à la gouvernante ou à l'intendant, pour les dépenses du ménage	200		
Sous-total, ménage		710	55
Livres	100		
Vêtements	100		
Retraite d'été	75		
Sorties et divers	315		
Sous-total, personnel		590	45
Total		1300	100

Tableau 3. Les retraits de Gibbon auprès de la banque Goslings, 1784-1792.

Basé sur les registres de Goslings, Barclays Group Archives.

	£	livres
1784	680	10'880
1785	552	8832
1786	550	8800
1787		
1788		
1789	1700	27'200
1790	1000	16'000
1791	1300	20'800
1792	700	11'200

Tableau 4. Reconstitution du budget mensuel du ménage, 1788-1793. Basé sur ACV, P Gibbon 1-3.

	livres	%		livres	%
Compte du ménage	177	27	Salaires des domestiques	84	13
Boucher	45	7	Vin des domestiques	22	3
Boulangier	28	4	Éclairage	18	3
Confiseur	18	3	Bois	50	8
Autres aliments	32	5	Blanchissage	16	2
Vin	113	17	Compte du jardin	20	3
			Divers	30	5
Sous-total, aliments et vin	413	63	Sous-total, non alimentaire	240	37
			Aliments et vin	413	63
			Total cumulé	653	100

Tableau 5. Les frais de Gibbon, 1788-1793. Basés sur différentes sources.

	livres	%		livres	%
Dépenses mensuelles	37'500	57	« Dépenses personnelles »	4000	6
Travaux à la Grotte	6000	9	Vêtements	3000	5
			Voyage	1800	3
			Livres	2200	3
Sous-total ménage	43'500	67	Sous-total, personnel	11'000	17
			Ménage	43'500	67
			Montants non identifiés, et non dépensés en 1793	10'500	16
			Total charges	66'000	100

- Cet essai s'appuie sur des manuscrits et des archives conservés aux Archives cantonales vaudoises, aux Archives de la Ville de Lausanne, à la Pierpont Morgan Library de New York, aux Barclays Group Archives de Manchester et aux archives du Magdalen College d'Oxford. Je tiens à remercier ces institutions pour l'accès aux documents, de même que leur personnel pour m'avoir aidé à les exploiter. J'aimerais également remercier Béla Kapossy de m'avoir accueilli à Lausanne et d'avoir rendu mes visites plus agréables. Cet article s'inscrit dans un travail plus vaste consacré aux finances de Gibbon, qui fait appel à de nombreuses sources non citées ici, mais qui ont contribué à ma compréhension de ces comptes. La plupart de mes déplacements pour consulter ces sources, à Lausanne et ailleurs, ont été soutenues par une bourse de recherche du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.
- Pour plus de clarté, j'utilise les signes £, s et d uniquement pour la monnaie anglaise et désigne ainsi les livres, les sols et les deniers. Pour la conversion d'une monnaie à l'autre, j'ai utilisé le taux classique de 16 livres pour la livre sterling. Le taux réel a faiblement varié.
- Pierpont Morgan Library (ci-après : PML), MS MA738, non paginé. Désormais cité sous la dénomination MA738 dans le corps de texte.
- Lettre à Lord Sheffield, 11 septembre [1783], in Gibbon, *The Letters*, t. II, p. 365.
- Lettre au même, 13 et 21 mars 1785, in *id.*, t. III, p. 21-27. Comme à son habitude, Gibbon est optimiste : la sécurité financière se profile à l'horizon, mais « c'est dans l'attente que [sa] situation est quelque peu douloureuse et difficile ». Sur le coût de la vie dans le Pays de Vaud à la fin du XVIII^e s., voir François de Capitani, « Coût de la vie et vie quotidienne dans le Pays de Vaud à l'époque de la Médiation », in Fabrizio Panzera *et alii* (dir.), *Créer un nouveau canton à l'ère des révolutions : Tessin et Vaud dans l'Europe napoléonienne, 1798-1815*, Bellinzona, Salvioni, Éditions du Zèbre, coll. Bollettino storico della Svizzera italiana / Revue historique vaudoise, 2004, p. 211-217 (en ligne sur *e-periodica*).
- Pour plus de commodité, ces catégories sont indiquées ici par des lettres ; ces divisions n'apparaissent pas dans le manuscrit.
- Lettre à Lord Sheffield, 17 janvier 1786, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 39.
- Les sommes inscrites dans le document MA738, et celles de la plupart des transcriptions que j'ai utilisées, sont spécifiées en livres, sols et deniers suisses. Pour les transactions individuelles, je maintiens ces sommes exactes. Cependant, dans les résumés et les analyses, les chiffres sont arrondis, tout comme les pourcentages.
- « Compte P[ou]r Monsieur Gibbon », cote ACV, P Charrière de Sévery, Adg 624. Ultérieurement cité en tant que CS624 dans le corps de texte.
- Des exemples figurent dans le document ACV, P Charrière de Sévery, Ci 47.
- En pratique, ce que Gibbon a « économisé » sur le loyer a été dépensé pour l'entretien et les travaux. Après l'avoir initialement décoré et meublé, il a peu investi dans sa maison de Londres.
- Pour l'année 1776, ils sont consignés dans son carnet de poche (PML 19089).
- Le 26 mai 1776 (PML 19089).
- Lettre à Lord Sheffield, 18 octobre 1784, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 6. Comme d'habitude, Gibbon est trop optimiste.

- 15 Lettre au même, 21 mars 1785, in *id.*, t. III, p. 23.
- 16 Barclays Group Archives, registre Goslings, 130/37-101.
- 17 Lettre à Lord Sheffield, 21 mars 1785, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 23.
- 18 Le douaire de sa belle-mère (£300 par an ; au cas où elle lui survivrait) ; le domaine dans le Sussex que sa tante devrait laisser à l'un des descendants du grand-père de Gibbon (elle le laissera à Gibbon, mais elle n'est pas décédée avant 1790) ; la conversion de son domaine foncier du Hampshire en un investissement à haut rendement (que Gibbon initie en 1788).
- 19 Lettre à Lord Sheffield, 20 janvier 1787, in Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 59.
- 20 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 345, brouillon « E ». En réalité, Gibbon était riche, même à « l'échelle » de l'Angleterre, car ses revenus le plaçaient confortablement parmi les plus grandes fortunes. Mais à Londres, il vivait avec des hommes plus riches que lui (ou qui dépensaient plus) et il se sentait donc relativement pauvre.
- 21 ACV, P Gibbon 1-3. Cité ultérieurement en tant que PG1, PG2 et PG3 dans le corps de texte.
- 22 ACV, P Gibbon 90-325 ; P Charrière de Sévery, Adg 270-750.
- 23 J'ai basé mon analyse sur P Gibbon 3, sans tenir compte des quelques différences insignifiantes entre ce volume et P Gibbon 2 et qui semblent être de simples erreurs de copie.
- 24 ACV, P Gibbon 374. Une autre facture datée du 3 janvier 1785 nous est parvenue, ainsi qu'un reçu non détaillé daté du 2 février 1785 (P Charrière de Sévery, Adg 278, 282).
- 25 De nombreux documents de ce type nous sont parvenus et plusieurs d'entre eux sont examinés et illustrés dans Sean Takats, *The Expert Cook in Enlightenment France*, Baltimore, Johns Hopkins University Press, 2011, p. 66-94.
- 26 ACV, P Charrière de Sévery, Adg 624.
- 27 « Détail des denrées du Mois de Janvier 1785 », cote ACV, P Charrière de Sévery, Adg 411. Chaque mois, une unique entrée pour les « articles divers », correspondant généralement à environ 10 % du total, dissimule les plus infimes achats.
- 28 Dans une annonce proposant les services d'une domestique, Jacob s'identifie comme le « nouveau boucher » (*Feuille d'Avis de Lausanne*, 7 juin 1791).
- 29 David Hiler, « Les sept jours gras du patriarcat genevois : le livre de ménage de Marie Gallatin (1753-1758) », *Revue du vieux Genève*, n° 16, 1986, p. 29-37, tabl. 1, p. 37.
- 30 En novembre 1788, par exemple, Jonin fournit du « pain d'évêché » durant neuf jours par lots d'environ 30 livres chacun. Il fournit également de la farine, mais pas de pain blanc. (P Gibbon 226).
- 31 « Régistre de commissions pour les affaires intéressantes la seigneurie de Lausanne », 6 janvier 1789 ; révo-cation, 12 janvier 1789, cote AVL, inv. Chavannes, D 154, fol. 158-160.
- 32 En octobre 1790, alors que Gibbon est en visite à Rolle, la facture du boulanger (20 livres et 17 sols) est décrite comme celle concernant les domestiques laissés à Lausanne. En avril 1791, une autre facture (21 livres et 5 sols) porte sur le « pain des domestiques » (ACV, P Gibbon 1).
- 33 ACV, P Charrière de Sévery, Adg 411 (février et avril 1785). Comme le coût de ce fromage est comparable à celui d'autres, sa quantité a probablement été moindre. Le « Fromage pour les domestiques » acheté en août 1790 pour 12 livres a dû être substantiel (P Gibbon 1).
- 34 Ils arrivent le 23 juillet et repartent le 4 octobre (Gibbon, *The Letters*, t. III, p. 232, n. 2).
- 35 John Baker Holroyd Sheffield, *Observations on the Corn Bill Now Depending in Parliament*, London, J. Debrett, 1791. L'argumentaire est protectionniste.
- 36 Lettre de Maria Josepha Holroyd à Serena Holroyd, 5 juillet 1795, in *The Girlhood of Maria Josepha Holroyd*, éd. J. H. Adeane, London, Longmans, Green, 1896, p. 324 ; de la même à Ann Firth, 22 septembre 1795, in *id.*, p. 335.
- 37 ACV, P Gibbon 3, septembre 1791, novembre 1792, février 1793.
- 38 11 quarts de blé (2 coupes $\frac{3}{4}$) permettent d'obtenir environ 330 livres de pain, soit un peu moins que la moyenne de 370 livres livrées auparavant par les boulangers. Une coupe produit environ 120 à 125 livres de pain. Laurence Wiedmer, *Pain quotidien et pain de disette : meuniers, boulangers et état nourricier à Genève, XVII^e-XVIII^e siècles*, Genève, Passé Présent, 1993, p. 28.
- 39 *Id.*, p. 238-241. Les boulangers étaient tenus d'acheter les céréales dans les greniers de l'État ; elles étaient donc moins fraîches.
- 40 La première facture existante date d'octobre 1784 (ACV, P Gibbon 177), la dernière d'avril 1793 (ACV, P Charrière de Sévery, Adg 684-685). La série est incomplète.
- 41 Pour les années 1788-1793, sur la base des entrées figurant dans ACV, P Gibbon 1 et 3. Les indications pour les années 1784-1788 sont fragmentaires.
- 42 Aussi orthographié « tronchine », le « tronchin » semble avoir été nommé ainsi d'après le célèbre médecin ; nous avons identifié une sorte de table portant ce nom, mais aucun gâteau ou biscuit.
- 43 Dans le recensement de mai 1798, il est décrit comme *cafetier* (ACV, Ea.14[132]).
- 44 Registre de la Chambre des vins, 1782-1790, cote AVL, Chavannes D414.
- 45 Leurs salaires sont répertoriés dans ACV, P Gibbon 3 : 898 livres pour 1791 (payées le 1^{er} janvier 1792) ; 1126 livres pour 1792 (payées le 1^{er} janvier 1793) ; 558 livres pour la première moitié de 1793 (non daté). La sous-évaluation dans MA738 confirme ma suggestion selon laquelle elle sous-estime aussi l'achat de vins. Certains paiements ont probablement été effectués par Deyverduin et sont dissimulés dans les paiements que Gibbon lui a versés.
- 46 « Vin des domestiques », cotes ACV, P Gibbon 3, 137, 231.
- 47 PML, MS MA739 (10).
- 48 En novembre 1784, « Charbon de bois et bois pour la cuisine » coûte 66 livres et 12 sols (PML, MS MA738). En octobre 1789, lorsque Gibbon loue une maison à Rolle, il paye 50 livres et 16 sols pour le bois, le charbon de bois et les fagots (ACV, P Gibbon 1). Les dépenses en bois, sa coupe et son transport entre le 1^{er} décembre 1788 et le 28 janvier 1793 ne s'élèvent qu'à 1056 livres, environ 19 livres par mois. Mais pour toute cette période, une seule grande facture nous est parvenue (PML, MS MA739 [10]). Le chiffre de Rolle peut soulever des objections, mais je l'ai préféré à un chiffre estimé subjectivement.
- 49 Le jardin fournit probablement une grande partie de la consommation en fruits et légumes du ménage, ces derniers n'apparaissant que rarement en tant qu'achats dans ACV, P Charrière de Sévery, Adg 411.
- 50 Magdalen College Archives, P298/F1/3, fol. 64-76.
- 51 Gibbon augmentait la valeur en capital de la Grotte, mais le bénéfice reviendrait à Montagny et non aux héritiers de Gibbon. Il est donc préférable de considérer les améliorations non pas comme un investissement mais comme une dépense, à répartir sur autant d'années que Gibbon a joui de la propriété.
- 52 *The Autobiographies of Edward Gibbon*, p. 345, brouillon « E ».
- 53 *Id.*, p. 104, brouillon « B ».
- 54 *Id.*, p. 307, brouillon « E ».